

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION

*Le Journal*

*de*

# PEYNIER

n°23 - Février 2014

# Bonne Année 2014

Noël à Peynier



## Sommaire

Nouvel An	3
Noël	4
Traditions	6
Culture	8
Peynier et le Pays d'Aix	10
Travaux	13
Patrimoine	15
Ecoles	16
Infos	18
Environnement	20
Hommage	24
Sécurité	25

numéro 23 - Février 2014

Directeur de publication : Christian Burle

Comité de rédaction :

Commission communication, Julie Capiali

Secrétaire de rédaction :

Stéphane Rapuzzi

Photos : Photothèque Peynier



Conception et réalisation

C et C - Tél. 04 42 58 95 00

Dépôt légal Février 2014

ISSN : 2-914059-39-6

Chers Amis,

Le projet de création de la Métropole Marseillaise, imposé par le gouvernement actuel, a été adopté par les parlementaires. Depuis 2009, le Conseil Municipal de Peynier s'oppose à l'intégration de notre village dans cette métropole ce qui aboutira obligatoirement à une hausse de la fiscalité supportée par les familles peynièrennes. Avec 109 autres mairies des Bouches-du-Rhône, la Commune continue à défendre un autre chemin plus respectueux des populations de nos villages.

La fin de l'année 2013 a été particulièrement joyeuse dans notre village. Les enfants des écoles du village ainsi que ceux de la crèche ont assisté à un spectacle et à une projection pour "fêter Noël avant l'heure". Tous les enfants, y compris ceux du personnel communal, ont reçu friandises et cadeaux offerts par la Mairie.

Le passage à l'an 2014 ne fut pas moins festif. Comme il est de tradition dans notre village, les Peynièrens se sont retrouvés, le 1<sup>er</sup> janvier, pour admirer le feu d'artifice marquant la nouvelle année et partager, dans la convivialité, leurs vœux de santé et de bonheur autour d'un chocolat et d'un bon vin chauds ! Le 10 à l'occasion de la Cérémonie des Vœux à la population, Monsieur le Maire a retracé les événements de l'année écoulée et évoqué les projets pour celle à venir. Cette cérémonie s'est achevée en musique par le verre de l'amitié.

*A toutes et à tous,  
une Bonne et Heureuse Année 2014 !*

Le Maire de Peynier

# Un feu d'artifice pour fêter 2014

Le 1<sup>er</sup> Janvier n'a pas failli à la tradition ! Depuis de nombreuses années, la Commune offre aux Peyniérens un joli feu d'artifice lancé depuis le parking des écoles.

Joie et émerveillement étaient au rendez-vous pour les tout-petits et pour les grands venus admirer le feu.



Un bon vin chaud ou un chocolat ont été offerts aux spectateurs pour bien commencer le 1<sup>er</sup> jour de l'année !



10 janvier 2014

## Cérémonie des Vœux : Bonne Année 2014



La cérémonie des Vœux de Monsieur le Maire s'est déroulée Vendredi 10 janvier dernier au Centre Socioculturel en présence du Conseiller Général, des élus des communes voisines et des élus du Conseil Municipal.

L'occasion pour faire le point sur les travaux effectués cette année, d'évoquer le budget, la sécurité...



# Noël à



## Découverte de "l'Art culinaire à Noël en Provence"



A quelques jours des vacances de fin d'année, l'Oustau a ouvert ses portes pour une animation-découverte autour de l'art culinaire provençal en période de fêtes.

13 desserts, bûche et autre pompe à l'huile ont envahi l'Oustau qui s'est mis pour cette semaine de fête à l'heure de Noël en mettant à l'honneur la cuisine de notre belle Provence.

C'est avec bonne humeur que Marie a accueilli petits et grands pour leur faire découvrir l'exposition dédiée aux saveurs et à l'histoire des traditions culinaires de notre terroir.

Une exposition interactive puisque que chacun a pu y ajouter sa touche personnelle : recettes, idées de menus de fêtes et même décoration du sapin !

Durant le week-end, place à la pratique ! Des "ateliers gourmands" ont été organisés pour préparer des plats typiques de Noël avec les enfants.



1<sup>er</sup> décembre 2013

## Marché de Noël



Pour son marché de Noël, le 1<sup>er</sup> décembre dernier, Peynier Fêtes avait fait les choses en grand.

Artisans, stands de vêtements et d'accessoires, cuisine provençale..., tous étaient réunis dans les salles du Socioculturel pour offrir leurs services.

A l'extérieur, le Père Noël était également de la partie et accueillait les enfants en leur offrant des sachets de friandises.

Stands de jeux et de pêche aux canards, château gonflable et tour en poneys ont enchanté les petits qui sont venus nombreux.

Une bourse aux jouets était organisée par l'UPEP à l'étage au profit des enfants de l'école primaire et maternelle.





## Noël dans les écoles et à la Crèche

C'est désormais une tradition, avant les vacances de Noël, nos chères têtes blondes participent à un après-midi de fête au Socioculturel et à la crèche avec en prime la visite du Père Noël...



Mardi 10 décembre, le Noël de l'Ecole maternelle a ravi les petits venus assister à la projection du film d'animation "Ernest et Célestine" en lien avec le projet pédagogique de l'école.

Les cadeaux -de beaux livres illustrés- ont été remis en mains propres par le Père Noël.

Le goûter, brioches, chocolats et friandises, a clôturé cette joyeuse journée.



Même ambiance, du côté des enfants de l'Ecole primaire qui ont visionné, le jeudi 12 décembre, le très beau film de Spielberg, "Cheval de Guerre".

Un succès qui s'est achevé par la remise des cadeaux et du sachet de gourmandises.



La crèche n'était pas en reste, puisque le vendredi 20 décembre, c'est le Père Noël en personne qui est venu à la rencontre des tout-petits.

Photos, remise des cadeaux, dégustation de la bûche et goûter général ont animé cet après-midi festif et convivial.



Des moments chaleureux et festifs qui permettent de clôturer l'année dans la joie et la bonne humeur.

# Opération "13 desserts"



Chaque année l'opération "13 desserts" est une occasion privilégiée pour que les anciennes et jeunes générations se rencontrent.

Pour cette édition 2013 des plateaux de desserts traditionnels ont été composés par des jeunes de l'espace jeunes et une personne de l'association "Leï Très Pigno". De son côté l'équipe du Centre de Loisirs a accompagné les enfants, dans la répétition de quelques chansons et dans la finalisation des cartes de vœux.



Ainsi, tout ce petit monde (de 3 à 96 ans) s'est retrouvé un après-midi pour partager un goûter au foyer des aînés. Les enfants ont entonné les chants de Noël avant d'offrir leurs cartes aux anciens.

L'émotion était bien au rendez-vous et les personnes du 3<sup>ème</sup> âge ont apprécié la démarche, car ce projet prend tout son sens lorsqu'il s'agit de personne isolée.



Nous souhaitons un bon rétablissement à Madame Peigné et remercions ces bénévoles sans qui cet événement ne pourrait se réaliser.



# Repas des Aînés

Pour célébrer en beauté le début de l'année, le traditionnel Repas des Aînés a eu lieu Dimanche 29 janvier dernier au Centre-Socioculturel en présence de M. le Maire et d'élus du Conseil Municipal.



Un repas de fête préparé avec soin par le traiteur : petits fours, champagne et mignardises ont ravi nos chères personnes âgées. C'est au rythme de l'orchestre "Arc-en-Ciel", prisé par les aînés, que s'est terminée cette journée dans la bonne humeur habituelle.



## Des créations originales l'Oustau

Du 29 novembre au 8 décembre, les créations originales de l'exposition l'EPH'MR ont insufflé à l'Oustau, un souffle nouveau.



Bijoux artisanaux, céramiques, tableaux, home déco et accessoires ont pris place dans cet espace accueillant et cosy révélant les œuvres talentueuses de toute une équipe soudée autour de leur passion commune.

Une exposition à succès qui a permis de découvrir ou de redécouvrir le travail de Valérie, Olivier, Marie-Pierre, Laurence, Caroline, Sandrine, Elisabeth et les autres. Un autre rendez-vous est d'ores et déjà pris pour ce Printemps, l'exposition l'EPH'MR n'a pas fini de faire parler d'elle.



## Le patrimoine à l'honneur

La SERHVA (Société d'études et de recherches de la Haute vallée de l'Arc) a proposé son exposition "Edifices religieux de la Haute Vallée de l'Arc" au mois de janvier. Cette association créée depuis 1971, a pour but de mettre en valeur le patrimoine et de partager sa passion avec le grand public. La SERHVA édite des bulletins, qui sont disponibles au prêt à la bibliothèque.

Sur Peynier Annie Vaschalde (ici sur la photo) organise chaque année des visites du village lors des journées européennes du patrimoine et participe tous les deux ans à la création d'une nouvelle exposition. Alors rendez-vous à la prochaine expo !

## Prochains événements de la bibliothèque :

### ✓ Rendez-vous pour un Ping Pong

Samedi 15 mars à 19h le chanteur Albin de la Simone et l'écrivaine Brigitte Giraud vous propose leur Ping Pong.

### ✓ Petit chaudron et grandes oreilles

Rendez-vous le samedi 22 mars pour une projection et un atelier sur le cinéma d'animation, proposé par le CG13.

Entrée libre dans la limite des places disponibles. Sur réservation. Pour les 8-12 ans.

Deux inscriptions indépendantes sont à prévoir:

1 pour l'atelier de 14h à 16h / 1 pour la projection débat de 16h30 à 17h45

# Du côté de La

## En scène !

Dans le cadre d'une tournée Pays d'Aix, pour leur spectacle Barbe Blue, les comédiennes Alexandra Laurent et Emilie Roudil, ont proposé un atelier théâtre aux enfants. Personnages de contes, improvisations, saynètes, chacun a pu laisser ses talents s'exprimer !



# Une Lecture à

## Des conteuses non voyantes ont rencontré une classe de CM1

Le duo "les porteuses de mots", avec la compagnie "Coup d'chapeau" d'Anne-Marie Mancels, a présenté des lectures en braille de textes du Roman de Renart, à la classe de CM1 de Laurent Hélias, suivies d'un atelier d'écriture en braille et d'un atelier de lecture à haute voix.



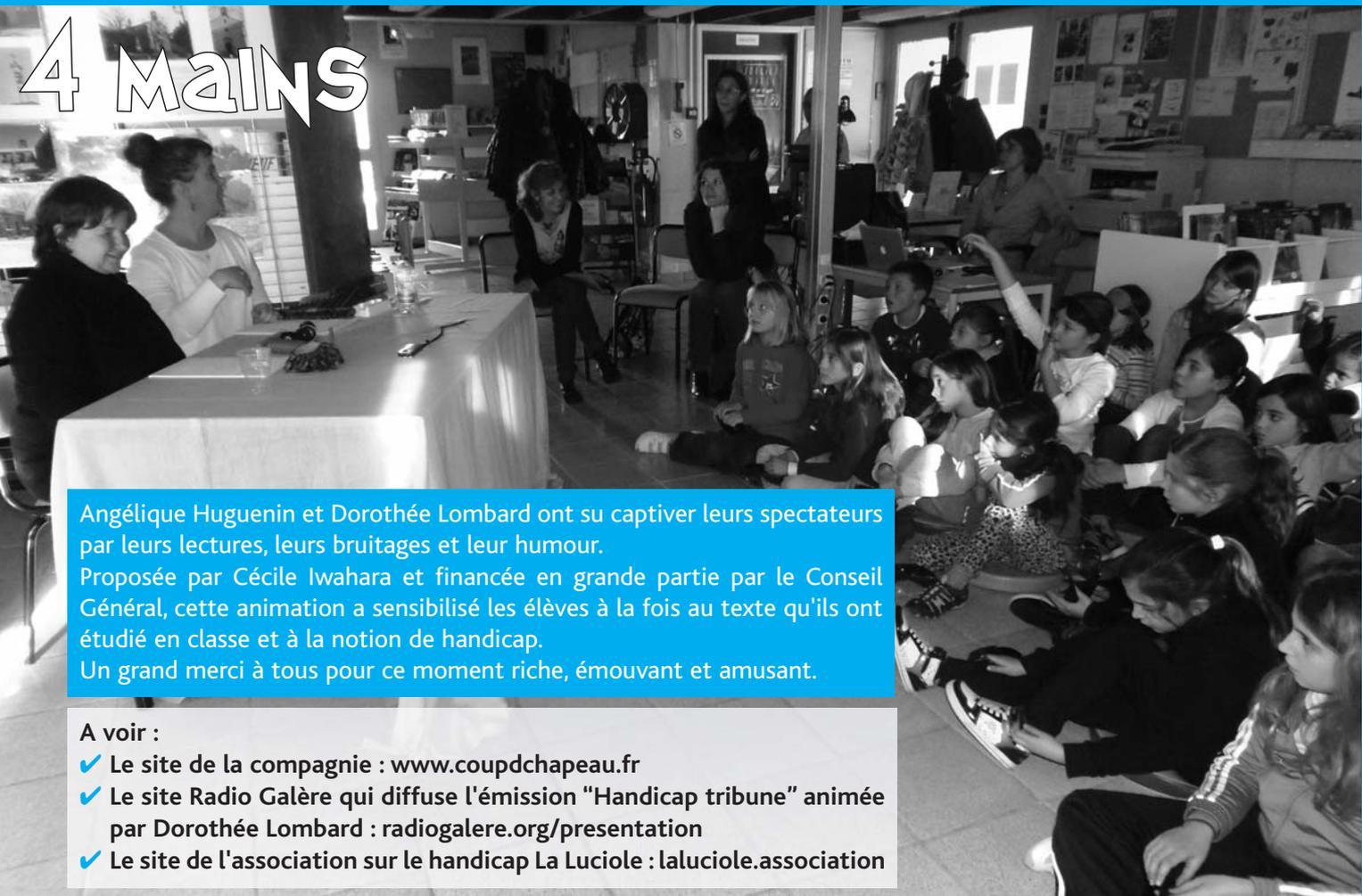
# Bibliothèque Municipale



Un atelier théâtre

avec la compagnie Mine de Rien

## 4 MAINS



Angélique Huguenin et Dorothee Lombard ont su captiver leurs spectateurs par leurs lectures, leurs bruitages et leur humour.

Proposée par Cécile Iwahara et financée en grande partie par le Conseil Général, cette animation a sensibilisé les élèves à la fois au texte qu'ils ont étudié en classe et à la notion de handicap.

Un grand merci à tous pour ce moment riche, émouvant et amusant.

A voir :

- ✓ Le site de la compagnie : [www.coupdchapeau.fr](http://www.coupdchapeau.fr)
- ✓ Le site Radio Galère qui diffuse l'émission "Handicap tribune" animée par Dorothee Lombard : [radiogalere.org/presentation](http://radiogalere.org/presentation)
- ✓ Le site de l'association sur le handicap La Luciole : [laluciole.association](http://laluciole.association)

# Peynier met en place un plan sur 5 20 000 000 €

Le Pays d'Aix met en place un Contrat Communautaire Pluriannuel de Développement pour chaque commune de la CPA qui en exprime le souhait. Ce contrat a été voté par le Conseil Municipal de Peynier le 12 décembre 2013.

La commune de Peynier a passé un contrat avec le Pays d'Aix afin d'améliorer le service à l'utilisateur et la qualité de vie des habitants et de garantir un taux de subvention de 50% sur ses investissements des cinq prochaines années, et ce à hauteur de 19 500 000 € de travaux, soit une aide de 9 750 000 €.

Ce financement de 50% est toutefois un taux minimum, des aides complémentaires auprès des autres institutions publiques (Département, Région, Etat) pouvant continuer à être sollicitées selon le type d'opération envisagée.

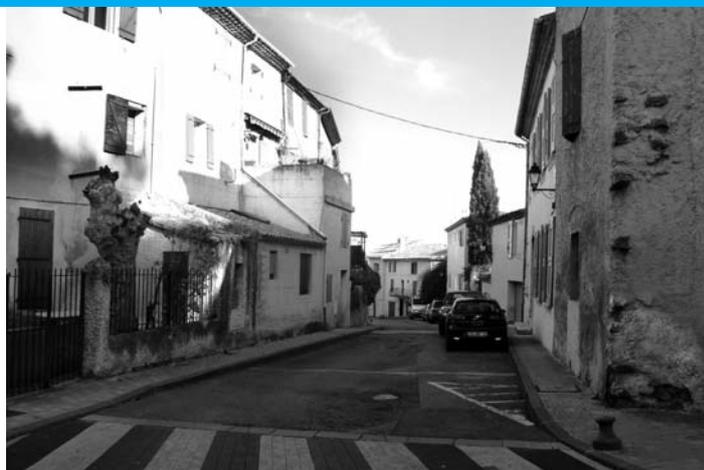
Une estimation des dépenses à engager pour chaque opération a été réalisée mais la collectivité conserve une marge de manœuvre qui lui permet de ajuster si nécessaire chaque année, les montants en fonction des besoins et des contraintes budgétaires.

Les investissements prioritaires sont les suivants :

## Rénovation des rues du centre ancien

La plupart des rues du village n'ont plus connu de réaménagement ou de rénovation depuis plus de 30 ans. Le dernier programme de travaux remonte aux années 1978-1980, sans que les réseaux aient été refaits.

Ces rues peuvent bénéficier à la fois d'un renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement vétustes et d'une



réfection des trottoirs, de la chaussée ainsi que de l'éclairage public, voire d'un réaménagement du stationnement dans certains cas. Les voies concernées : avenues St Eloi, de la Garenne, du Cabaret ; rues des Bergers, du Jaillot, des Ecoles, des Remparts, des Ormeaux, de l'Eglise, des Marseillais, Jeoffroy, du Château, rue Longue, Ste Victoire, du Pasquier, du Four, de l'Arceau ; impasse Cul de Sac...

Pour chacune de ces rues, les travaux seront décidés en concertation avec les riverains, seront déterminés en fonction des attentes des Peyniérens et donneront lieu à la présentation préalable d'esquisses permettant de mieux appréhender les aménagements envisagés.



# ans pour améliorer la qualité de vie : pour investir



## Le Château de Peynier

Élément important du patrimoine communal, le Château doit être intégré comme il se doit dans la vie du village. Sa rénovation, l'accueil et le rassemblement des différents services à la population au sein même de cet édifice ouvert à tous, permettra ainsi de créer une vraie place publique au cœur du village.

Afin de répondre aux besoins en termes de stationnement dans le centre ancien, la création d'un parking souterrain sous la cour du Château est envisagée. La concentration des services municipaux au sein du Château permettra de libérer des bâtiments qui pourront être cédés et aménagés en logements. Ce foncier ainsi libéré représente un potentiel d'autofinancement des investissements communaux non négligeable pour la commune.



## Le stationnement sécurisé

Parallèlement à la création d'un parking souterrain sous la cour du Château, la Commune doit se doter de parcs de stationnement supplémentaires qui permettront de répondre à la forte demande en la matière. Une opération de création d'un parking sécurisé en déjà en cours en bordure de l'avenue Jean Jaurès (lancement d'une procédure de déclaration d'Utilité Publique).

Quant au Pays d'Aix, dans le cadre de la compétence qui lui est propre en matière de transport et d'infrastructure, elle a validé le 5 décembre 2013, le projet de création d'un parc de persuasion au lieu-dit "St Pierre", destiné à offrir une plus grande capacité de stationnement sur le village.



Projet de parking sécurisé  
avenue Jean Jaurès



## Maintenir une qualité d'accueil des enfants en milieu scolaire et périscolaire

L'accent a toujours été porté sur les investissements communaux en matière d'enseignement. Ainsi, les écoles bénéficient chaque année de travaux de rénovation importants (toiture, menuiseries, façade,...). La capacité d'accueil est, à ce jour, satisfaisante grâce notamment à la création de trois nouvelles classes à l'école élémentaire qui laisse une certaine marge de manœuvre. Toutefois, les travaux d'amélioration doivent être poursuivis à la fois en maternelle et en primaire, les bâtiments étant très anciens. La capacité d'accueil du restaurant scolaire ainsi que le dimensionnement de la cuisine centrale risque d'atteindre très vite ses limites, le nombre d'enfants bénéficiant de ce service étant en augmentation permanente. Une extension de ce bâtiment pourrait être envisagée.

Parallèlement, les besoins en termes d'infrastructure publique pour l'organisation des activités scolaires et périscolaires sont en perpétuelle augmentation. Le plateau sportif à proximité du groupe scolaire ne répond plus à l'ensemble des besoins et pourrait faire l'objet soit d'une extension, soit d'un réaménagement (couverture, transformation,...).



## Rénover et développer l'éclairage public en privilégiant les économies d'énergie

La Commune a déjà procédé au renouvellement des installations d'éclairage public, très anciennes, à l'occasion de travaux de réaménagement de certaines voies (avenue Mireille, Route de Puylobier, avenue Jean Jaurès, avenue St Victor,...). Elle souhaite poursuivre dans ce sens en donnant la priorité notamment aux lotissements qui possèdent toujours des éclairages au mercure (polluant et supprimé). Enfin, pour les secteurs éloignés des réseaux d'éclairage public et qui restent malgré tout très fréquentés (à la fois par les piétons et les véhicules), il est envisagé de développer l'éclairage solaire.

Une première tranche qui fera office de test sera réalisée dès début 2014 dans trois secteurs du village : chemin des Pourraques, chemin de St Zacharie et chemin de Boudian. D'autres tranches suivront pour sécuriser les principaux chemins communaux.

## Eau et assainissement

Les réseaux d'eau et d'assainissement feront l'objet d'une rénovation à l'occasion de travaux de réaménagement de chaque rue du centre ancien dont la réfection est programmée.

La création d'un forage profond sur le secteur des Cannebiens est destinée à rendre la Commune autonome sur ses ressources en eau potable et permettre ainsi à court terme de ne plus dépendre de la Société du Canal de Provence pour ses achats d'eau très onéreux qui contribuent à maintenir le prix de l'eau élevé. Le réseau d'eau potable de la Commune sera ainsi renforcé sur tout son territoire, y compris sur les secteurs tels que Beaulieu ou les Michels.

Enfin, un redimensionnement des bassins d'eau potable est envisagé afin de répondre aux exigences des nouvelles constructions sur les secteurs plus élevés du village (chemin de Pourrachon,...).

## Le sport et la culture

Des investissements sont également prévus pour favoriser le maintien et le développement des activités associatives et culturelles sur la Commune : rénovation de la médiathèque municipale et des différents bâtiments accueillant les tissus associatifs.

Amélioration et réaménagement des installations sportives existantes dont création d'un espace couvert.



# Réfection de l'Avenue St Victor

Les travaux de requalification de l'entrée du village par la Route de Puyloubier étant achevés, la Municipalité continue à revaloriser ce secteur en procédant à la réfection de l'Avenue St Victor.



L'enrobé de toute l'Avenue a été entièrement refait et trois ralentisseurs ont été apposés afin de remplacer les "caniveaux ralentisseurs existants" dans cette zone où la sécurité piétonne et automobile reste prioritaire, les habitations et le multi-accueil se trouvant à proximité.

Des colonnes enterrées d'Ordures Ménagères, plus esthétiques, ont été mises en place afin centraliser la collecte de toute l'avenue, du lotissement et des rues adjacentes en ce point et d'atténuer les nuisances (bruit, odeurs...) occasionnées par le ramassage des containers.

Lorsque l'aménagement du secteur sera terminé, ces colonnes seront en service, ainsi une information aux riverains sera faite afin de les avertir.

Afin de faciliter le stationnement, une dizaine de places environ de parking a été créée à côté des colonnes.

L'éclairage public a été renouvelé afin de s'harmoniser avec celui de l'entrée de ville, les trottoirs finaliseront l'ensemble, ils seront aménagés et végétalisés.



# Réaménagement de l'entrée de village depuis Trets (D908)

Les réunions de préparation pour la requalification de l'entrée de village par la D908 côté Trets, Avenue de la Libération ont commencé.

Ce projet d'aménagement se fera en accord avec le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, gestionnaire de la voie, et la Communauté du Pays d'Aix, maître d'ouvrage de ce chantier.

Un avant-projet a été esquissé qui présente une entrée de ville où la sécurité sera une des priorités de la Commune : un "véritable rond-point" sera créé afin de faciliter la circulation et réduire la vitesse excessive avec la création d'une "zone 30", les trottoirs seront aménagés et végétalisés...

Une réflexion qui nécessite la concertation de la population, ainsi une réunion publique présentera un avant-projet au mois de Février 2014.



Projet d'extension

## Extension du Club House du Tennis club

Le chantier de l'extension du Club house du Tennis Club de la Base de Loisirs de la Garenne a commencé. Le projet consiste en la création d'un bureau et de sanitaires accessibles aux personnes handicapées. Cette extension permettra ainsi de recevoir dans de bonnes conditions les futures rencontres sportives et compétitions organisées par le Tennis Club.



# Histoire de Lavoirs...

Du temps où la machine à laver n'avait pas encore envahi chaque foyer, la "bugado" se faisait au lavoir municipal.

Celui de Peynier, situé à l'entrée nord du village, a été démoli dans les années 1980 sans susciter de passions outrancières, pour laisser place au rond-point du 8 mai 1945. La seule trace qu'il nous en reste aujourd'hui est l'inscription qui figure sur le panneau de la ligne d'autobus : "Arrêt du lavoir".

Un second, situé au cœur du hameau des Michels, est en cours de restauration. Mais, quelques esprits chagrins, en quête de rumeur nauséabonde, ont lancé une pétition laissant croire que la municipalité allait transformer cet édifice patrimonial en "commodités publiques". Que nenni, nous laissons, à ces gens-là, le loisir de laver leur linge sale en famille ; quant aux Peyniérens, ils pourront bientôt profiter de ce vestige rénové de notre passé récent.



## Peynier retrouvera prochainement ses fontaines

Sur d'anciennes cartes postales de Peynier, vous pouvez découvrir une fontaine de forme ronde placée sur le cours Albéric Laurent devant l'Hôtel de Ville, fontaine dont la surverse alimentait une seconde fontaine au bas de la rue Basse. Selon la légende, ce monument aurait été cédé à nos voisins Tretsois.



Pour combler ce vide, remédier à ce manque au sein de notre village et améliorer l'aménagement urbain, la Mairie va prochainement créer une fontaine sur le terre-plein de la place Yves Dollo récemment réhabilitée dans le cadre des programmes d'aménagement d'entrée du village afin de rendre cet espace encore plus agréable et convivial qu'aujourd'hui. Cette fontaine en pierre massive d'estaillades sera construite dans la grande tradition des fontaines provençales. Elle sera composée d'un bassin et d'une colonne octogonale surmontée d'une forme pyramidale et d'une boule afin de rappeler la forme de la tour du château situé à proximité. La fontaine de la place Yves Dollo sera érigée dans le courant du mois de février. Dans ce même état d'esprit, la Municipalité, en concertation avec les riverains des rues du Four et Geoffroy, dotera la placette située à l'angle de ces deux voies du centre village, d'une fontaine-lavoir. Cet aménagement semble impératif afin d'apporter aux riverains et aux passants encore plus de confort dans cet espace actuellement réservé aux déjections canines et autres. Ici une fontaine en forme de lavoir est privilégiée afin d'occuper au mieux l'espace de cette placette et réparer en quelque sorte la disparition du lavoir du village.



10 décembre 2013



# Inauguration de la façade Rénovée de l'école Jean Jaurès

Après plusieurs semaines de travaux, la façade rénovée de l'école élémentaire Jean Jaurès a montré son niveau visage, mardi 10 décembre 2013, lors de la cérémonie d'inauguration.

75 ans après son inauguration en 1938, la façade de l'école Jean Jaurès a retrouvé ses couleurs. La façade a été entièrement refaite dans des tons rouge et blanc afin de se rapprocher le plus fidèlement possible de la couleur de la façade d'origine.

Les travaux ont été réalisés par une entreprise de maçonnerie peyniérquoise grâce à une subvention du Conseil Général des Bouches-du-Rhône accordée au titre des travaux de proximité (80% de l'investissement) pour un montant total de 78 604 €.

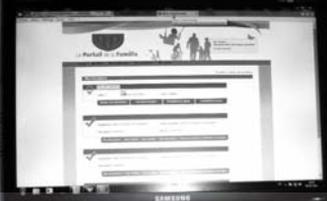


Côté avenue Jean Jaurès, les lettres vétustes et manquantes de l'inscription "Groupe scolaire Jean Jaurès" ont été également remplacées ainsi que le sigle République Française.

Pour parfaire le bâtiment, le buste de Jean Jaurès, conservé dans les archives municipales depuis de nombreuses années, a été remis à sa place d'origine, symbole de l'éducation républicaine laïque.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de Roger Tassy, Conseiller Général du canton, de Monsieur le Maire de Peynier, des membres du Conseil Municipal et des instituteurs. Elle a été suivie d'un goûter offert à tous les enfants et leurs parents, restés nombreux pour assister à cet événement. L'école Jean Jaurès a ainsi vu réunies sous son toit plusieurs générations d'écoliers Peyniérois.





## Le Portail de la Famille pour le paiement en ligne est opérationnel !

Jusqu'à présent, les inscriptions et le paiement pour la crèche municipale ou la cantine et garderie périscolaires se faisaient directement en crèche et à l'accueil de la mairie.

Afin de répondre à la demande des parents et pour améliorer la qualité du service, un paiement en ligne via "un guichet unique" a été mis en place. Ce guichet baptisé Portail de la Famille est opérationnel depuis Janvier 2014 ...

En effet, soucieux de répondre aux besoins des parents, la Commune a souhaité mettre en place le paiement en ligne pour les inscriptions Cantine/Garderie qui ont lieu plusieurs fois par an et pour le règlement de la Crèche municipale. Ainsi, depuis le début de l'année, les administrés qui le souhaitent peuvent utiliser le paiement en ligne via le site internet de la Commune afin de régler le montant des inscriptions.

Un service baptisé "Portail de la famille" leur permet d'accéder à leur compte grâce à un identifiant -adresse mail communiquée au service de la mairie- et à un mot de passe qui leur a été communiqué.

Ainsi, ils pourront grâce aux formulaires en ligne procéder à l'inscription et régler les prestations. La consultation des factures, historiques des paiements, la modification des informations, inscriptions exceptionnelles... est également possible.

Les démarches seront donc simplifiées et facilitées pour les familles à travers cette interface sécurisée.

Un enjeu double qui permettra aux parents de gérer leur compte à distance et facilement, une meilleure communication pour l'administration et un respect de l'environnement qui passe désormais par la dématérialisation des actes, évitant ainsi le gaspillage du papier.

**Pour tout renseignement :**

**Site Internet Commune de Peynier**  
**www.peynier.fr Onglet Services :**  
**Portail de la Famille**

**Référent mairie- Portail de la Famille :**  
**Rémy Négrel 04 42 53 16 54**

**Référent mairie-Inscriptions :**  
**Marie-Joëlle Lhomme 04 42 53 16 50**



## Classe découverte :

## en route pour Le cirque !



A la rentrée de septembre une bonne nouvelle est tombée : 3 classes de l'école primaire Jean Jaurès partiront en séjour cirque au mois de novembre. Ce sont 3 professeurs des écoles, Mmes Lisdat, Pons et Roche, très motivées qui ont lancé ce projet. Pour mémoire, il n'y avait plus eu de séjour scolaire sur les écoles de Peynier depuis plusieurs années. L'UPEP a choisi de soutenir ce projet pour qu'il ait lieu et pour qu'il puisse éventuellement perdurer.

L'un des objectifs était de créer de nouveaux liens au sein des classes et de rendre les enfants plus autonomes. Les classes découvertes cirques permettent aussi de sortir les

enfants de leur quotidien, d'essayer de nouvelles activités et de découvrir de nouveaux centres d'intérêt.

La semaine de cirque s'est terminée sur un spectacle monté, par et pour les enfants. Ils reproduiront à nouveau ce spectacle dans le courant de l'année 2014, d'abord devant le reste de l'école puis devant leurs parents.

Ces enfants sont revenus de leur séjour avec des étoiles pleins les yeux et des souvenirs plein la tête.

L'UPEP a monté un spectacle le 26 octobre dont les fonds serviront à financer du matériel de cirque (diabolos, assiettes chinoises...) qui sera mis à disposition de tous les enfants de l'école élémentaire et permettra de reproduire le fameux spectacle de cirque. La troupe de théâtre de Renée, animant des enfants de Peynier, a assuré la première partie avec brio, alors qu'il n'y a pas eu beaucoup de répétitions, dans "une nuit au musée".

Cette prestation a ensuite été suivie de la troupe des "Caquetants de Ventabren" qui nous a enchantés avec "Mange tes dunes". Un peu de la magie du désert est entrée au Centre Socioculturel ce soir-là...

Un grand merci à tous les parents et les acteurs pour leur participation, merci à Mmes Lisdat, Pons et Roche pour ce super projet.



# Opération Voisins vigilants



Depuis un an, le concept des "voisins vigilants" est testé dans le quartier des Pourraques. Quels en sont les principes ? C'est un dispositif d'entraide et de vigilance entre voisins qui repose sur le volontariat des habitants. Les habitants sont invités, par les gendarmes et la police municipale, à noter tous les événements, bruits ou personnes suspectes repérées dans le quartier et à transmettre leurs observations aux forces de sécurité. Ce dispositif permet également d'assurer une surveillance lors d'absences, pour les vacances notamment, ainsi que d'être plus attentifs aux personnes isolées notamment.

Des panneaux "Voisins vigilants" ont été apposés. Après une année de fonctionnement, le dispositif devrait être étendu à l'ensemble de la Commune.



## Le Conseil Municipal vote une motion pour la gratuité de l'autoroute

Un nouvel échangeur autoroutier sur l'A52 doit voir le jour en 2017 à Belcodène. La commune de Peynier, pourtant concernée, n'a pas été consultée. Dans le cadre de ce projet, il est obligatoire qu'une sortie vers la RD6 (Gardanne - Trets) soit envisagée car le

flux sur la D908 (Marseille - Trets), axe principal traversant le village, serait conséquemment augmenté.

Dans une telle éventualité, la commune de Peynier prendrait toutes les mesures nécessaires pour réglementer la circulation et notamment l'interdire aux poids lourds.

Car, ne pouvant passer sous le pont de la RD96 à La Barque, ils emprunteraient forcément la RD908 avec des conséquences néfastes pour Peynier.

Globalement, c'est une réflexion sur l'ensemble de la problématique des flux circulatoires autour de Marseille qui doit être conduite avec comme axe central un contournement gratuit de l'agglomération.

Le Conseil Municipal a donc demandé, au cours de la séance publique du 19 novembre dernier, la nationalisation de ce tronçon autoroutier entre Aubagne et Gardanne qui permettrait de ne pas attendre la finalisation de la L2 Marseillaise, malgré les promesses, à l'horizon 2018 et de faciliter la création d'un échangeur gratuit sur la RD6 entre Rousset et Gardanne.



### Etat-civil

#### Naissances

Maylee GUERINI .....le 30 Septembre 2013  
Maxence MONELLO .....le 9 octobre 2013  
Eloïse BABONAUX .....le 24 octobre 2013  
Mélina DELACOU .....le 24 novembre 2013  
Maelly DAUPHIN .....le 26 novembre 2013  
Lucas DROMIGNY .....le 3 décembre 2013  
Dune THEBAUT .....le 12 décembre 2013  
CômeUARTEMENDIA .....le 18 décembre 2013  
Syrine BEN SEGUIR .....le 28 décembre 2013  
Estelle AVEDIAN EYMARD .....le 8 janvier 2014

#### Décès

Gérard MORUCCI .....le 5 octobre 2013  
William GRAHAM .....le 3 novembre 2013  
René LONG .....le 7 novembre 2013  
Denis CRESPIEN .....le 13 novembre 2013  
Julie BEN CHETRIT, épouse KHALFA .....le 19 novembre 2013  
Oieruda AHMED, épouse SARAFIAN .....le 20 novembre 2013  
Manuel AGORRETA .....le 27 décembre 2013  
Marie-France BULON, épouse CANINO .....le 8 janvier 2014

#### Mariages

Fabien GUIISO et Sandrine CARTA, unis le 9 novembre 2013  
Christian PONCHART et SCAGNOLARI Annie, unis le 9 novembre 2013  
Djamel ATHAMNIA et Laurence PAPCIAK, unis le 30 novembre 2013  
Pierre-Yves BORG et Tatiana STROKOVA née SKITS, unis le 7 décembre 2013

# En forme Olympique de Peynier !

L'Olympique de Peynier a débuté sa saison avec un nombre de licenciés en hausse.

Au nombre de 49, on y compte une majorité de débutants. En 2015, le club fêtera ses 20 ans.

Le président du bureau est Christophe Strobl



**Groupe U7**  
Responsable :  
Christoph Imbert



**Groupe U9**  
Responsables : Serge Lapeyre,  
Hervé Cifrati et Christophe Leconte



**Groupe U11/U13**  
Responsables : Félix Petrosino  
et Frédéric Lotta

## commémorations

### Cérémonie du 11 novembre

La commémoration annuelle de l'Armistice du 11 novembre 1918, s'est déroulée comme à l'accoutumée.

Le rendez-vous était pris devant la mairie, pour se retrouver ensemble dans une ambiance solennelle au Monument aux Morts où une gerbe a été déposée en mémoire aux disparus.



Le message en hommage aux morts pour la France, commémorant la Victoire et la Paix était signé du Ministre délégué auprès du Ministre de la défense, Chargé des Anciens combattants.

Après la cérémonie, un apéritif a été offert au Centre Socioculturel.



### Cérémonie des Ukrainiens

A l'occasion du 73<sup>ème</sup> anniversaire de l'engagement des Ukrainiens de France dans la Légion étrangère, la Commune de Peynier s'est associée, une nouvelle fois, à Madame Annick Bilobran, Présidente de l'Association des descendants des volontaires ukrainiens de la Légion étrangère, pour assister à la cérémonie en hommage aux légionnaires ukrainiens de Peynier, qui a lieu chaque année, le 2 novembre, au Rocher de la Garenne.

# Succès pour Le forage d'eau de Peynier !

Le 15 décembre dernier, l'eau de Peynier a jailli du forage d'exploration lorsque celui-ci a atteint la profondeur de 470 m !

## Un peu d'histoire...

Lorsque l'on traverse les magnifiques vignobles de la vallée de l'Arc entre Rousset et Peynier, on a peine à croire que ce territoire est riche d'un passé minier qui a accompagné la révolution industrielle du début du XX<sup>ème</sup> siècle.

En 1908 la Compagnie des Mines de l'Arc, qui a obtenu un concession pour l'extraction du charbon, se lance dans le creusement d'un premier puits d'exploitation. Le puits est situé sur la commune de Peynier, en bordure de la voie ferrée Gardanne-Trets.

Que nous reste-t-il de cette épopée minière ? Après dix ans de travaux, le 9 décembre 1918, la mine de Peynier est noyée par des venues d'eau impossibles à maîtriser et la compagnie d'exploitation renonce en 1925 à sa concession. Les élus de Peynier n'ont jamais oublié cette aventure – pourtant largement ignorée – qui aurait pu faire basculer le destin de leur territoire communal.

## Et aujourd'hui ?

Aujourd'hui, la préoccupation de la commune de Peynier est de tout faire pour tenter de réduire le prix de l'eau potable. Or dans notre commune la plus grande part du prix de l'eau est représentée par les achats d'eaux brutes à la Société du Canal de Provence et à la potabilisation de ces eaux. Dans ce contexte, il apparaît pertinent de lancer une campagne de forage pour aller exploiter non plus du charbon mais l'eau profonde du sous sol qui a imposé l'arrêt de l'exploitation minière. La tâche n'est pas simple car si l'eau existe de façon certaine dans le sous-sol du territoire communal, elle se situe à très grande profondeur (400 à 500m) et les forages pour l'atteindre vont donc relever de techniques industrielles complexes et coûteuses.

L'idée a fait son chemin malgré les obstacles et en mai 2013, les communes de Peynier et Rousset ont décidé, par une délibération conjointe de leur Conseil Municipal, de s'engager solidairement dans l'aventure d'une recherche d'eau potable. Ici le terme "solidaire" prend tout son sens dans l'équation du partage : la mise en commun spontanée des moyens propres et, pour chaque commune, 50% des dépenses et 50% des recettes.

Un beau cadeau de Noël : le 15 décembre 2013, le forage d'exploration de gros diamètre (DN 600) a atteint la profondeur de 470 m... et l'eau a jailli ! L'aquifère rencontré est particulièrement puissant : plus de 350 m<sup>3</sup>/h, soit le débit maximal possible compte tenu du diamètre du forage ; ceci représente près de 10 000 m<sup>3</sup>/jour, de quoi alimenter plus de 25 000 habitants !



Un bel exemple de développement durable attaché à un territoire et à la valorisation de ses ressources.

## L'eau sera-t-elle de bonne qualité ?

De façon certaine, oui. L'eau captée apparaît d'excellente qualité pour les usages domestiques.

### Les perspectives de cette réussite ?

Dès le début de l'année 2014, le forage, après une période d'essai et développement, sera équipé d'une pompe capable de refouler 350 m<sup>3</sup>/h. Viendra ensuite la phase des autorisations administratives auprès de l'Agence Régionale de Santé Publique et l'enquête publique.

Durant la période d'instruction (environ 1 an), les communes réaliseront les équipements d'exploitation et les conduites de raccordement vers les réseaux existants. Dans le même temps, il sera créé entre les deux communes une Société Publique qui pérennisera l'exploitation de la ressource au profit des communes membres.

### Faut-il attendre une baisse du prix de l'eau ?

Sans aucun doute, mais cette baisse apparaîtra dans la durée. En maîtrisant leur ressource en eau, la commune aura la garantie de la stabilité du prix et dans un second temps, la perspective de rallier d'autres collectivités de la vallée.

L'investissement global représente 750 000 € soit environ deux ans d'achats d'eau pour les 2 communes ; la rentabilisation sera donc rapide. La ressource étant considérable, ce sont surtout les générations futures qui en profiteront pleinement.



# Mieux débroussailler pour plus de sécurité

De nombreux chantiers de débroussaillage ont fleuri à l'intérieur du massif forestier de la commune afin d'améliorer encore et toujours la sécurité des biens et des personnes résidant à Peynier.

L'Office National des Forêts (ONF) s'est attaché à entretenir la ZAPEF et, plus particulièrement cette année, les abords du parcours sportif du site de la Garenne. L'an prochain, d'autres aménagements sont programmés afin de sécuriser au maximum ce secteur fréquenté de notre commune.

Les Forestiers Sapeurs de l'unité de Peynier (FORSAP) ont entrepris, à notre demande, la réouverture du chemin de la Plaine des Catalans qui sépare les quartiers de Chi-Les Vanades du secteur de Tourenne. Ce chemin, axé Nord-ouest/Sud-est, peut servir d'accès aux moyens de lutte contre l'incendie. Cette opération s'est poursuivie en fin d'année afin de rejoindre l'entrée sud des Michels le long du vallon de Tourenne puis, remonter vers l'est en direction du Puits de Lauris apportant un peu plus de sécurité aux quelques habitations disséminées dans le massif.

Nous les remercions ici, pour leur engagement à nos côtés et pour tout le travail réalisé dans le massif et pour l'entretien régulier des bandes débroussaillées de sécurité le long des pistes DFCl.

Deux gros chantiers d'éclaircie ont été menés dans le cadre du PIDAF du massif de Régagnas (Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier).



Le premier, dans le quartier des Pinets sud, est venu compléter les travaux déjà réalisés dans le secteur le long du tracé du canal Rigaud afin de mettre en sécurité les habitations de Beaulieu, des Pinets, de la Treillette et la partie nord-est des Michels. Sur les 5 hectares concernés, 237 mètres cube de bois ont été récoltés.

Le second, dans le quartier du Puits de Guirand-La Blaque, a été réalisé au mois de juin afin de nettoyer la seule partie embroussaillée qui restait à sécuriser dans les secteurs sud-est de la commune. Ce programme termine l'entretien prévu autour du périmètre communal habité. Sur les 4 hectares concernés par ce nettoyage, 323 mètres cube de bois ont été récupérés.

Ces deux opérations menées, conjointement par la commune et le service forêt de la CPA dans le cadre de la Charte Forestière, ont permis d'introduire près de 600 m<sup>3</sup> de bois dans la filière bois de la région (production de plaquettes pour le chauffage notamment) et surtout de minimiser les frais engendrés pour la réalisation de ces coupes.





D'autres chantiers d'entretien plus légers ont permis de mener à bien l'entretien des zones débroussaillées autour de la zone habitée du domaine des Michels.

Les employés municipaux, quant à eux, se concentrent sur l'entretien des voies et des bâtiments communaux et sont toujours prêts, en cas de besoin impérieux, à intervenir sur n'importe quel point de la commune ; comme, par exemple, pour dégager, un samedi matin, le chemin de la Blaque obstrué par un énorme pin. Merci à eux pour leur dévouement.

Les bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile mènent ponctuellement des actions de nettoyage sur des points jugés sensibles de notre patrimoine forestier et organisent annuellement un ramassage des débris qui encombrant et défigurent les abords de nos chemins et espaces forestiers.

Cette année, nous avons fait de nouveau appel à un chantier d'insertion pour une remise en valeur des espèces jalonnant le sentier botanique initié par l'association "l'Estello di Vent". L'innovation vient du fait que ce sont 4 jeunes étudiants du lycée de Valabre qui sont chargés de la mise en place et du suivi des travaux d'entretien et, par conséquent, outre son aspect social lié à l'insertion, son

aspect environnemental et patrimonial lié au sentier lui-même, ce chantier se pare d'une facette éducative et formatrice pour, nous leur souhaitons, une grande réussite future pour ces jeunes dans leurs projets environnementaux de demain. Afin de mieux les aguerrir dans ce que pourront être leurs futures responsabilités pour les uns et leurs futurs emplois pour les autres, nous leur avons également demandé de mettre en œuvre le débroussaillage du Vallat de la Badarusse a minima sur son parcours dans la zone habitée du village. Ce challenge a été relevé avec brio et ce sont plus 5 kilomètres de berges qui ont été remis en état.

Enfin, nous vous rappelons que chacun d'entre nous se doit d'être acteur dans la protection de ses biens et de ceux d'autrui. Aussi, nous insistons, à nouveau, pour que chaque résident habitant à proximité ou dans des zones boisées, s'attache à nettoyer sa propriété afin de répondre aux Obligations Légales de Débroussaillage (50 mètres autour de l'habitation et 10 mètres de part et d'autre des voies d'accès). Il est bien entendu que, si besoin est, les services communaux ou les bénévoles de la RCSC sont à votre disposition pour vous expliquer les mesures à prendre et les travaux à réaliser.

**Tout ceci pour vous rappeler qu'il est indispensable de "débroussailler en hiver pour une meilleure sécurité en été".**



# Inauguration des plaques commémoratives en mémoire de Florent Tron et Ludovic Teyrol

Le temps a passé mais personne n'a oublié Florent Tron et Ludovic Teyrol, deux Peyniérens disparus trop tôt.



Florent, jeune du village, reste dans nos cœurs. Ainsi une salle d'entraînement du Dojo de la Base de Loisirs de la Garenne lui a été dédiée, la "Salle Florent" en souvenir de ses entraînements au Lotus Club de Peynier qu'il fréquentait souvent. Le 5 octobre dernier, sa famille et ses amis s'étaient réunis pour lui rendre hommage et se recueillir devant cette salle qui porte désormais son nom.



Le Citystade, espace sportif de la Garenne, crée depuis peu a été inauguré le 23 novembre dernier en hommage à la mémoire de "Ludo", employé municipal parti trop tôt.

Engagé auprès des enfants qu'il affectionnait tant, présent dans les associations sportives de la Commune notamment auprès du Club de foot, membre du CCF, Ludovic donnait de son temps et mettait sa gentillesse au service de tous.

**Bien plus qu'un souvenir, leurs noms resteront gravés dans nos mémoires et veilleront sur la Base de Loisirs de la Garenne qu'ils aimaient tant.**

# Les bénévoles de la Réserve communale de Sécurité civile sur tous les fronts !

## Prévention des risques : une priorité pour la commune !

Depuis maintenant plus d'une dizaine d'années, la commune s'est donnée les moyens d'une politique efficace et réactive en matière de prévention des risques :

- ▶ Mise en place du Document Communal des Risques Majeurs (DICRIM) (2004)
- ▶ Développement des moyens du Comité Communal Feux de Forêts (2001)
- ▶ Création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile (2011)
- ▶ Plan Communal de Sauvegarde (2013)
- ▶ Système d'Alerte des Populations (2013)
- ▶ Relations étroites des bénévoles et des responsables de la Commune avec l'ensemble des moyens de Secours et des Forestiers Sapeurs.

Acquisition d'un nouveau véhicule de liaison Tout-Terrain



Les formations 2014 ont déjà débuté en milieu forestier !

Avec l'intégration du CCFF dans la RCSC, les actions menées dans le cadre communal ou extra-communal sont nombreuses et variées. Une structure très dynamique reconnue et appréciée pour sa rigueur et la qualité de son travail par les services de secours qui permet, d'ailleurs, d'associer les plus jeunes aux plus anciens dans des actions de solidarité et de préservation d'un patrimoine précieux.

Toute l'année, quelle que soit l'heure, le temps, des bénévoles offrent leur temps à protéger et sauvegarder la commune et son patrimoine.

A Peynier, et même si l'aléa "Feux de Forêts" est considéré comme particulièrement fort, cette structure compte 35 bénévoles et comprend plusieurs entités en son sein :

- ▶ Comité Communal Feux de Forêts,
- ▶ section secourisme,
- ▶ section formation et information (tout public dont l'ensemble des enfants présents dans les écoles de la commune),
- ▶ section recherche,
- ▶ section événements,
- ▶ section prévision/prévention des risques - Plan Communal de Sauvegarde.

*"De jour comme de nuit, des interventions souvent discrètes mais efficaces au profit de l'ensemble de leurs concitoyens et avec le seul objectif : la protection des biens et des personnes. Un vrai dévouement".*

Exercice d'intervention sur départ de feu naissant



# Qu'est-ce qu'une Réserve Communale de Sécurité Civile ?

La Réserve Communale de Sécurité Civile composée uniquement de membres bénévoles, est chargée d'apporter son concours dans les situations de crise, les actions de préparation et d'information des populations de la commune, les actions de prévention et d'intervention en matière de risques naturels et technologiques, ainsi que le rétablissement post-accidentel des événements. Elle contribue à ces actions en s'appuyant sur les solidarités locales et en les développant.

## Les Missions de la RCSC de Peynier

La RCSC de la Commune de Peynier a pour vocation d'agir dans le seul champ de compétences communales. Elle ne doit en aucune manière se substituer ou concurrencer les services publics de secours et d'urgence.

### Missions préventives :

- ▶ Participation à des patrouilles préventives et d'information des populations "usagers" et "riverains" des massifs forestiers de la commune concernant le risque d'incendie.
- ▶ Participation au dispositif de surveillance du massif forestier de la commune afin de permettre une alerte des secours précoces.
- ▶ Participation aux réunions sur le débroussaillage ainsi qu'aux relevés sur le terrain de l'état des ouvrages DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies).
- ▶ Participation à la mise à jour du Plan d'Intervention et de Guidage en Milieu Forestier destiné aux membres de la RCSC et des différents services de secours.
- ▶ Participation à la définition et à la mise en place de panneaux de signalisation et d'information sur les risques d'incendie placés sur les voies d'accès aux massifs forestiers de la commune.

### Missions diverses :

- ▶ Participation à des exercices de gestion de crise.
- ▶ Participation à des dispositifs de sécurité lors de manifestations sportives ou culturelles de grande ampleur organisées par la commune (Plans d'évacuation et Surveillance).
- ▶ Assurer la formation continue des membres de la RCSC (Exercices théoriques et pratiques).
- ▶ Assurer des actions de sensibilisation au sein des écoles de la commune (Ecoles maternelle et élémentaire).

### Patrouille de surveillance et de prévention



### Missions opérationnelles :

- ▶ Intervention sur tout départ de feu naissant, feu en cours de développement ou feu établi au niveau des massifs forestiers de la commune.
- ▶ Participation au guidage des services de secours extérieurs et locaux sur les sites des sinistres en matière de feux de forêts.
- ▶ Participation à la mise en place de périmètres de sécurité de grande ampleur.
- ▶ Participation à la gestion de l'évacuation des populations de la commune (Touristes et Résidents).
- ▶ Participation à l'information et à l'alerte des populations avant et pendant l'évènement.
- ▶ Assurer la mise en place des conditions d'hébergement d'urgence des populations dans des salles (installation du mobilier, accueil des sinistrés...).
- ▶ Participation au déblaiement des habitations et du domaine public après une inondation, un éboulement de terrain, un effondrement ou un incendie de grande ampleur.
- ▶ Participer au dispositif dans le cas d'un déclenchement du plan "Grand froid" ou plan "Canicule".
- ▶ Participation à la mise en œuvre d'un plan de prévention et de mise en sécurité dans les établissements scolaires.
- ▶ Participation à l'élaboration et au développement du Plan Communal de Sauvegarde.
- ▶ Participation à la recherche active d'une personne disparue sur le territoire communal à la demande du Maire, de son représentant et/ou des services de secours ou des forces de l'ordre.
- ▶ Participation à l'armement du Poste de Commandement de Crise Communal (PCCC) au sein d'une salle prévue à cet effet.
- ▶ Mise en place et développement d'un Poste Mobile de Commandement et de Coordination (PMCC) dédié spécifiquement aux actions conduites par la RCSC sur les lieux d'un sinistre.

### Mission post-crise :

- ▶ Participation en collaboration avec les services municipaux aux actions permettant un retour à la normale après un évènement majeur.



Exercice de gestion de crise dans la nouvelle salle opérationnelle

# 2013, une année bien remplie, 2014 toujours prêts !

Les activités comme les interventions ne s'arrêtent jamais au sein de cette Réserve. Pour preuve, le nombre d'heures cumulées (1550 heures en 2013) passées en formation, encadrement de manifestations, préparations d'évènements, entraînements sur le terrain et les interventions..., le travail réalisé est impressionnant.



Guidage  
des secours  
en milieu  
forestier

Durant l'année passée, et une fois de plus, les résultats ont été rendez-vous : 5 départs de feux traités (dont 2 hors commune en renfort) dans les plus brefs délais, un feu de voiture évité dans le Jaillet, des interventions en milieu scolaire toujours aussi appréciées par les enseignants et les enfants de 3 à 10 ans, de la mise en sécurité en forêt avec du débroussaillage et de la coupe d'arbres tombés (parcours botanique et de santé), dégagement préventif de pistes pour les secours (arbres tombés), soutien technique et logistique aux sapeurs-pompiers, encadrement de manifestations (courir à Peynier, Tour cycliste Paca, Van's Kill The Line...) sans oublier depuis 2001, le nettoyage forestier de la commune où, chaque année, près de 2,5 tonnes de déchets sont extraits de notre domaine forestier !



Soutien aux sapeurs-pompiers  
(feu de hangar agricole au  
Hameau des Michels)



Intervention sur départ de feu



RCSC dans les écoles, très apprécié des enfants

Pour 2014, si les formations sont déjà planifiées et ont débuté depuis mi-janvier, le calendrier est déjà bien rempli et de nombreuses de permanences en matière de prévention des risques (pluie, inondations) ont déjà été effectuées. Egalement, des cours de secourisme qui seront mis en place, dès ce printemps, dans les écoles dès l'âge de 10 ans avec l'obtention au final du diplôme Premiers Secours Civique de niveau 1 pour nos jeunes écoliers !



Une structure proche des enfants



Une structure active par tous les temps !



Entretien du local

La RCSC dispose à ce jour de 3 véhicules d'intervention dont 2 porteurs d'eau mis à disposition par le CG 13



Encadrement de courses cyclistes



Encadrement de courses pédestres

